

Bon de soutien financier



TAHAR RAHMANI

L'espoir, à gauche

Élections législatives des 9 et 16 juin 2002
7^e circonscription des Bouches-du-Rhône

Le financement des campagnes électorales est heureusement contrôlé par la loi. Dans ce cadre, j'ai besoin de votre soutien et, à l'avance, je vous en remercie. Je prends l'engagement de publier mes comptes de campagne approuvés par la Commission Nationale de Contrôle à l'issue du scrutin.

Merci de votre aide .

- 1 – La loi autorise les dons consentis uniquement par les personnes physiques.
- 2 – Chaque donateur est limité à 4600 € au total
- 3 – Tout don supérieur à 150 € doit être versé par chèque.
- 4 – Les dons doivent obligatoirement être remis à mon mandataire financier, Nouredine Abouakil, seul habilité à les recevoir.
- 5 – Mon mandataire financier remettra un reçu à chaque donateur.
- 6 – La Loi de Finances accorde à nos donateurs une réduction d'impôts égale à 50% du montant de leurs dons, dans une limite de 6% du revenu imposable.

Bon de soutien financier - Législatives 2002

TAHAR RAHMANI



*Bon à découper et à renvoyer à Nouredine Abouakil au siège de campagne :
Convention Citoyenne - 2, rue du Beausset - 13001 Marseille*

J'apporte mon soutien à la campagne électorale de Tahar RAHMANI pour les élections législatives de juin 2002, et je verse par chèque bancaire ou postal à l'ordre de Nouredine Abouakil, mandataire financier désigné le 16 avril 2002

la somme de c 10 € c 30 € c 50 € c 100 € c Autre

Le reçu qui me sera adressé par le mandataire financier d'après le modèle autorisé par la CCFP, me permettra de déduire cette somme de mes impôts dans les limites fixées par la loi.

Mon nom :

Mon adresse :